



Subside & solidarité 2020-2021



Comme vous avez pu le lire dans notre communiqué et/ou dans la presse, la marche St-Hubert de Loverval n'aura pas lieu cette année...

Vous ne devrez donc pas prendre l'assurance obligatoire pour marcher et ne recevrez pas non plus la revue « Le Marcheur », véritable lien pour notre folklore d'Entre Sambre-et-Meuse.

Cependant, le nombre d'assurances et d'abonnements que nous rentrons conditionne le subside que nous recevrons en 2021; aussi, si vous souhaitez recevoir la revue "Le Marcheur" et contribuer au subside qui nous sera restitué par l'Association Royale des Marches Folkloriques d'Entre Sambre-et-Meuse, merci de virer la somme de 10€ sur le compte BE25 3600 4461 7982 de l'ASBL en inscrivant en communication: "ABO. Le marcheur 2020 - Votre nom et adresse COMPLETE-

D'avance, nous vous en remercions et espérons vous revoir prochainement en super forme!

Positive attitude...

Les membres du bureau de l'asbl Marche et festivités St-Hubert